République Française

COMPTE-RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 21 Novembre 2013 -

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Dominique ANNEET, Catherine DE CONINCK, Catherine DUCHEMIN, Corinne DUTRIAUX, Sophie LEROUX.
MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT, Louis ACONIN, Philippe LANOIS, José THIEBAUT, Sébastien BROUET, Jacques LEVASSEUR, Philippe VILETTE, Frédéric BRIESMALIEN.

ABSENT (S) EXCUSEE (S) :
M. Louis ACONIN quitte la séance à 20 h 10 ; pouvoir à M. Thierry FRAU.

ABSENT (S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien BROUET.

Compte-rendu de la réunion du 11 Juillet 2013 :

Après deux modifications demandées par M. Frédéric BRIESMALIEN et Mme Dominique ANNEET, le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

1) – Désignation de délégués au Syndicat « Force Energies » :

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de nommer Mme Corinne DUTRIAUX, déléguée titulaire, et M. José THIEBAUT, suppléant.

2) – Syndicat « Force énergies » choix option « éclairage public » :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre l'option « éclairage public », comme avec le précédent SIVOM.

3) – Vote des statuts et désignation de délégués au SIVU compétence aide sociale :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les statuts du nouveau SIVU « compétence aide sociale » et de nommer délégués au nouveau Syndicat :

- M. José THIEBAUT, titulaire,
- Mme Corinne DUTRIAUX, suppléante.

4) – SIVOM de Ressons : dissolution Centre de Secours répartition actif et passif :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la répartition de 1/33° des excédents des biens (actif et passif) de la vocation « incendie » aux communes membres du SIVOM de Ressons-sur-Matz et de reverser lesdits excédents au SIVU « compétence centre social ». Il décide également le retrait du SIVOM de Ressons-sur-Matz, conformément au à la précédente délibération du 21 Avril 2011.

5) – Recrutement d'un agent en contrat aidé :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de recruter un agent en contrat aidé à 20 h par semaine pour six mois,

renouvelable une fois. L'agent recruté sera chargé de l'entretien des locaux du stade de football. Une convention sera signée avec l'Union Sportive de Lassigny. En-dehors de ce travail, il sera chargé de la distribution du courrier de la Mairie.

6) – Modification noms de rues et sécurité :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier les rues suivantes :

- Cité Baltazar ; nouveau nom : ***Impasse du Vermandois.***
- Rue Quentine (partie située après la rue de la Tour Roland) ;
  nouveau nom : ***rue des Demoiselles.***
- A partir de ENERGIE-TEX jusqu'à BRI : nouveau nom ***: rue des Senteurs.***

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais occasionnés pour les particuliers pour ces changements d'adresse.

Sécurité : un sens interdit sera installé dans la rue de la Chapelle Sainte-Genest en venant de la Départementale.

7) – Rapport 2012 GRDF :

Le Conseil Municipal prend note de l'augmentation de 5 clients en 2012 ainsi que l'augmentation du nombre de MWh : 8 739 en 2011, 10 372 en 2012 et du nombre d'incidents.

8) – Acquisition d'un terrain :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'acquérir le terrain cadastré section H n° 116, d'une contenance de 617 m², pour la réalisation des opérations suivantes : mise en place de réseaux, création d'un poste de transformation électrique.

9°) – Modification des rythmes scolaires :

Après la présentation des modalités de la mise en place des rythmes exigée par la loi, M. le Maire rappelle que si la commune n'organisait pas sa mise en place, elle pourrait être contrainte de le faire. En effet, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, sous l'autorité du Préfet, comme la loi

l'indique, pourra imposer son application dès la rentrée 2014. M. le Maire propose donc de demander le report de sa mise en place à la rentrée 2015 et de faire parvenir uniquement les créneaux horaires avant le 15/12 à l'Inspection Académique. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le 22 Novembre 2013

MAIRIE de LASSIGNY (OISE)

Le Maire,

Thierry FRAU